
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 2 juillet 2013, à compter de 20h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur maire Claude Jutras.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2013-07-89

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance du 4 juin 2013 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal du 14 mai 2013
 - d) Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités – Inscription de monsieur le maire
 - e) Règlement pour constitution d'une réserve à partir des surplus accumulés
 - f) Programme Emploi Été Canada – Engagement de l'étudiant
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Rénovation du centre communautaire
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Déneigement – Attribution du contrat
- 8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport du représentant
- 9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport de la représentante
 - b) Dérogation mineure – Nouvelle construction au 132, chemin du Second-Ruisseau

- c) Rapports des réunions du Comité Consultatif d'Urbanisme les 29 avril et 2 mai 2013

10- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

11- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport des représentants

12- LOISIRS

- a) Rapport de la représentante

13- AUTRES DOSSIERS

- a) Société d'agriculture du Comté de Verchères – Soirée de vendredi 5 juillet

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- CORRESPONDANCE

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

2013-07-90

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2013 – ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Le directeur-général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2013-07-91

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de juin 2013 au montant de 75 380,93 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et résolu unanimement :

Que la liste des comptes en date du 2 juillet 2013 au montant de 75 380,93 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal du 14 mai 2013

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal du 14 mai 2013.

d) Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités – Inscription de monsieur le maire

2013-07-92

CONSIDÉRANT que monsieur le maire est membre du comité aménagement du territoire, agriculture et environnement de la Fédération et qu'il est dans l'intérêt de la municipalité que monsieur le maire participe au congrès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

D'AUTORISER l'inscription de monsieur le maire au Congrès 2013 de la Fédération Québécoise des Municipalités et de lui rembourser les frais encourus.

ADOPTÉE

e) Règlement N° 286 ayant comme objet la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'hygiène du milieu

2013-07-93

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine assemblée du Conseil il déposera pour adoption le Règlement N° 286 ayant pour objet la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'hygiène du milieu. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

f) Programme Emploi Été Canada – Engagement de l'étudiant

2013-07-94

CONSIDÉRANT le financement autorisé en date du 30 avril 2013 pour l'emploi d'une ressource;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Municipalité au Programme Emploi Été Canada;

CONSIDÉRANT que l'embauche d'une ressource à titre d'assistant concierge a été autorisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

D'ENGAGER Monsieur Benjamin Bloomer à titre d'assistant concierge pour une période de dix (10) semaines à compter du 25 juin 2013 jusqu'au 30 août 2013, dans le cadre du programme Emploi Été Canada.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Pierre St-Louis informe les membres du conseil de certaines réparations faites au centre communautaire (poignées de portes, fenêtres) et du remplacement du drapeau de la Municipalité.

b) Rénovation du centre communautaire

Monsieur le maire signale aux membres du conseil que les travaux de réparation de la toiture devraient être faits au courant du mois de juillet et qu'au mois d'août le détail des coûts des rénovations du centre communautaire devrait être connu et produit aux membres du conseil.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à signaler.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beauregard indique que les coûts de réparation du ponceau sur le chemin de la Beauce seront connus bientôt, ce qui permettra d'établir le montant total qui pourra être consacré au resurfaçage de certaines parties du réseau routier.

b) Déneigement, Saisons 2013-2014 à 2015 à 2016 – Contrat

2013-07-95

CONSIDÉRANT le rapport de soumissions daté du 28 juin 2013 déposé par le directeur général;

CONSIDÉRANT que Monsieur Philippe Moreau est le plus bas soumissionnaire et que la soumission est conforme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

DE CONFIER le déneigement pour les saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 à Monsieur Philippe Moreau aux conditions suivantes soit : 29 999,99 \$ plus taxes pour chacune des années du contrat versés en 6 paiements égaux annuellement, plus 40,00 \$/km/an plus taxes pour l'épandage d'abrasif et 2 000,00 \$/km/an plus taxes pour les sections de rang Saint-Joseph et des Érablières partagés avec les municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et de Verchères.

ADOPTÉE

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à rapporter.

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Dérogation mineure : lot 774-P. – 132, chemin du Second-Ruisseau – Autorisation

2013-07-96

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure consiste en la construction d'une résidence dont la largeur-façade doit mesurer cinquante-neuf pieds (59') soit plus que la limite de cinquante-huit pieds (58') prévue au règlement numéro 277, excluant le garage contigu, et vingt-cinq pieds (25') de profondeur soit moins que 0,7 fois sa largeur tel que stipulé au même règlement ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 7.1, paragraphes b), c) et d) concernant la construction ;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme réuni le 2 mai 2013, s'est exprimé favorablement sur le projet tel qu'il a été présenté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu :

QUE le Conseil municipal de Calixa-Lavallée est en faveur de la décision du Comité Consultatif d'Urbanisme et accorde la dérogation mineure le tout tel que suivant les plans accompagnant la demande et préparés par Conception S. Tardif en septembre 2012 sous le numéro de projet P00612.

ADOPTÉE

c) Rapports des réunions du Comité Consultatif d'Urbanisme les 29 avril et 2 mai 2013

2013-07-97

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes rendus du Comité réuni les 29 avril et 2 mai 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Bruno Napert, et résolu unanimement :

D'ADOPTER lesdits comptes rendus.

ADOPTÉE

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à rapporter.

11- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport des représentants

Madame Éva Böröcz informe les membres du conseil que le Club de lecture reprend ses activités cette année et que c'est toujours Madame Nicole Jacques qui en assure le fonctionnement.

Monsieur Pierre St-Louis signale que le CLD prend une pause dans les opérations de ses activités pour l'été. En ce qui concerne l'activité « Four à pain », la formation est complétée et concernant le four, ce sont ceux qui ont été formés qui en assureront la construction.

12- LOISIRS

a) Rapport de la représentante

Monsieur Ghislain Beaugard félicite le service des loisirs pour l'activité « Cinéma en plein air » et souhaite que l'expérience soit renouvelée.

13- AUTRES DOSSIERS

a) Société d'agriculture du Comté de Verchères

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil la tenue de l'Exposition agricole les 5, 6 et 7 juillet prochain et signale que tous sont invités aux différentes activités qui se tiendront en fin de semaine et particulièrement à la cérémonie d'ouverture de vendredi.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

Monsieur Richard Jacques demande quelles sont les dispositions à prendre quant à l'emplacement de la réserve d'abrasifs pour l'entretien des chemins d'hiver.

Monsieur le maire répond que les ententes seront prises avec le directeur général en ce qui concerne ces dispositions.

15- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-07-98

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement que la présente session soit levée à 20h15.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et secrétaire-trésorier